

FEDER, FSE, FEADER : qu'est-ce-que c'est ?

Le FEDER (Fonds Européen de Développement Régional) et le FSE (Fonds Social Européen) sont les outils financiers créés par l'Union européenne pour mettre en place sa politique de cohésion. Le FEADER (Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural) aide notamment à l'investissement des industries agro-alimentaires.

Ces aides financières sont attribuées sous forme de subventions. Elles sont complétées par d'autres subventions publiques en provenance de l'Etat, du Conseil régional, des Conseils généraux, d'Oséo, des Communautés d'agglomération et de communes...

C'est un véritable coup de pouce pour faire évoluer une entreprise, notamment en temps de crise !

Les bénéficiaires de ces aides sont les PME, au sens communautaire, c'est à dire les entreprises :

- employant moins de 250 salariés,
- dont le chiffre d'affaires annuel n'excède pas 50 millions d'euros ou un total de bilan annuel de 43 millions d'euros,
- et qui doivent être détenues à 75% au moins par des personnes physiques ou des sociétés répondant aux critères précédents.

Proximité, efficacité !

Ces fonds de l'Union européenne sont gérés directement par le Préfet de la région Centre en association avec le Conseil régional et les autres partenaires publics locaux, ce qui permet de faciliter leur obtention pour les entreprises et acteurs locaux.

Le FEDER, aide à l'investissement innovant

Par le biais du FEDER, une entreprise pourra obtenir une subvention dès lors qu'elle souhaitera accéder à de nouveaux marchés à l'international, faire des investissements productifs permettant un saut technologique, mettre en place de nouveaux aspects organisationnels ou de nouvelles méthodes de marketing, faire de la recherche, bénéficier de l'appui d'un laboratoire de recherche ou d'une autre entreprise pour concevoir un nouveau produit ou améliorer les performances d'un produit existant... Les créateurs d'entreprises innovantes peuvent, quant à eux, voir leurs fonds propres renforcés grâce au FEDER.

Le FEDER se retrouve, par ailleurs, fréquemment dans des dispositifs collectifs mis en place pour aider les entreprises. Les dispositifs d'accompagnement des entreprises à l'innovation bénéficient notamment du FEDER.

Le FEADER, aide notamment à l'investissement des industries agro-alimentaires

Le FEADER contribue à soutenir les investissements des industries agro-alimentaires en vue de l'amélioration de leurs performances et de leur compétitivité.

Le FSE, aide à la formation et à l'emploi

Le FSE, permet, quant à lui, d'apporter un soutien financier aux entreprises développant des plans de formation ou la validation des acquis de l'expérience, mettant en place des formations pour leurs salariés, notamment au titre du congé individuel de formation, dans un but d'amélioration des compétences ou de reconversion professionnelle.

Le FSE subventionne par ailleurs les démarches des entreprises et leur accompagnement dans le domaine de la gestion des ressources humaines (gestion de la pyramide des âges, adaptation et évolution des compétences, organisation du travail, amélioration du dialogue social...).

Enfin, on retrouve bien souvent le FSE dans des dispositifs collectifs mis en place par les branches professionnelles, les partenaires sociaux, les OPCA ou encore les chambres consulaires.